CAS TYPE

Les cas-types sont des exploitations reconstituées via un travail collectif de modélisation et d'expertise de terrain. Ils décrivent le fonctionnement technique et économique d'un système cohérent et reproductible dans un contexte donné.

Descriptif du système

Main-d'œuvre
1,3 UMO dont 0,3 salariée

Surfaces
480 ha de parcours individuels

Cheptel
60 UGB herbivores dont :
- 60 UGB ovin viande

Chargement apparent
0,1 UGB / ha SFT

L'atelier ovins viande

Troupeau
400 brebis viande et agnelles (EMP)

Production
70 de productivité numérique / brebis
2 245 kilos carcasse équivalents agneaux

Alimentation
- 178 kg MS de fourrages distribués par brebis dont 100 % acheté
- 28 kg de concentrés par brebis dont 100 % acheté

ovins viande



Cas-type ovins viande
PACA - Drôme - Isère

Grand pastoral spécialisé maralpin

Agnelage x1 - tardons semi-finis

REF. 0924T1011 / MARALPIN - RÉSULTATS CAMPAGNE 2025
Groupe : OV spécialisé pastoral individuel



Dans la zone des Alpes Maritimes, un élevage de 400 brebis. Une production d'agneaux variée d'agneaux semi finis. Une conduite très économe sur le distribué avec achat intégral des stocks fourragers. Un troupeau très fortement déployé sur parcours, en toutes saisons.

Atouts

- Faute de bâtiments suffisants et sans autoproduction de foin et de grain, ces éleveurs privilégient des modes d'élevages des agneaux à l'herbe, très économes sur le distribué, avec une production et des ventes d'agneaux semi finis, ou légers.

Contraintes

- Le plus souvent l'agnelage de printemps (fin d'hiver) est l'agnelage principal, voire l'unique, afin de profiter au mieux de la pousse de l'herbe printanière pour assurer la lactation et une partie de la croissance de l'agneau. Bien que toujours modérée, la durée d'hivernage en bergerie augmente avec l'altitude, dans ce cas l'agnelage de printemps ainsi que la mise à l'herbe sont plus tardifs.
- Le loup est présent et cause de nombreux dégâts.

INSTITUT DE L'ELEVAGE idele | CHAMBRES D'AGRICULTURE | inosys RÉSEAUX D'ÉLEVAGE

MRE PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR MAISON RÉGIONALE DE L'ÉLEVAGE

UMT Pasto

ASSOLEMENT DU SYSTEME

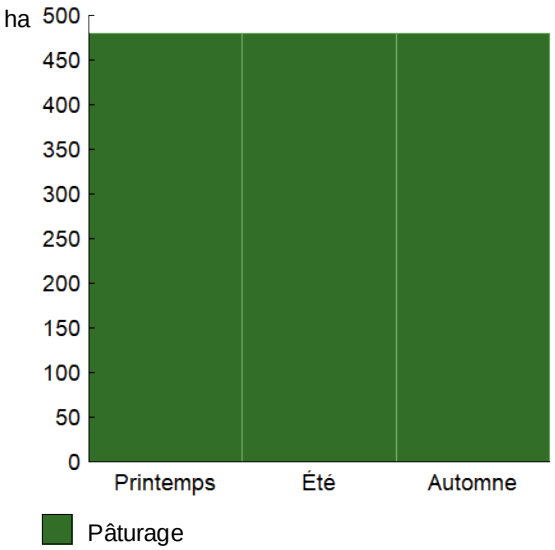
Surface Agricole Utile	**0 ha**	Surface Fourragère Principale		Surface Non Fourragère
Surface pastorale	**480 ha**			

	Surface (ha)	%
Surface pastorale individuelle	480,0	100

LE SYSTEME FOURRAGER

Chargement corrigé			**UGB / ha SFP**		**Cultures Fourragères (CF)/ SFP**				**%**
Part des prairies permanentes / SH			%		Prairie temporaire implantée dans l'année				ha
Indice de pastoralisme			81 %						
Fumure minérale (/ha herbe)	0 N	0 P2O5	0 K2O		Fumure minérale (/ha CF)	0 N	0 P2O5	0 K2O	

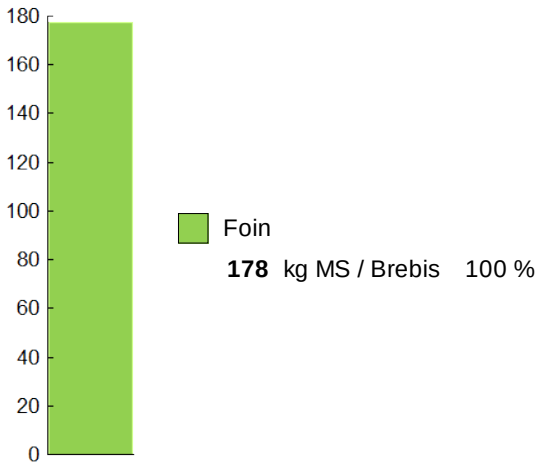
Utilisation des surfaces fourragères



Couvert / mode d'utilisation	Surface (ha)	N	P2O5	K2O	Fum Orga
Estives					
Pâturage	120,0				
Parcours					
Pâturage	360,0				

Fourrages conservés utilisés	**178**	**kg MS/Brebi**
dont variation de stock	0	kg MS/Brebis
Autonomie des fourrages conservés	0	%

Fourrages conservés utilisés



Récoltes	Surface (ha)	Rdt MS/ha	kg MS /Brebis	Ares /Brebis

LE TROUPEAU OVINS VIANDE

Effectif Moyen Présent (EMP) **400** Atelier ovins viande 60,0 UGBO **100 % du total UGB**

400 brebis primées 0,0 ha SFPO

338 Femelles destinées à la reproduction

dont 0 épongées

287 Mises bas

345 Agneaux nés

51 Agneaux morts

294 Agneaux élevés

Nombre et race des brebis

400 Mourerous

Nombre et race des béliers

10 Mourerous

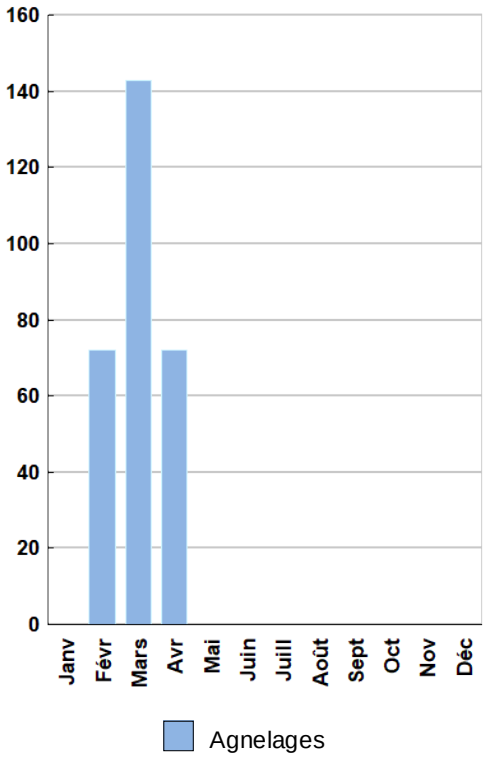
Performances de reproduction

Taux de mise bas	85	%
Taux de femelles épongées	0	%
Taux de prolificité	120	%
Taux de mortalité agneaux	15	%
Taux de productivité numérique	**87**	%
Taux de première mise bas	24	%

Taux de pertes Brebis - Agnelles

Global	9	%
dont mortalité		%
dont autres pertes		%

Répartition des agnelages



Ventes et achats d'animaux

Catégorie	Signe qualité	Poids /tête	Prix € unitaire	/tête
Ventes				
198 Tardons maigres		29,0 kgv	3,79	110
44 Brebis de réforme				40
1 Béliers de réforme				50
Achats				
1 Béliers pour reproduction				600

Prix moyen des agneaux (y compris reproducteurs) **110** €/tête

Agneaux hors reproducteurs : Poids 11,6 kgc/tête

Prix 110 €/tête 9,47 €/kgc

Résultats technico-économiques

Productivité numérique /EMP	**70**	%
Productivité pondérale /EMP	8,1	kgc
Chargement apparent (EMP)		/ha SFPO
Production brute de viande vive		kgv

Concentrés :	**28**	kg/EMP
	3,4	kg/kgc produit
dont prélevés	0	%
Prix unitaire	368	€/t
Coût du concentré	10	€/EMP
Fourrages stockés	178	kg MS/EMP
Achats de fourrages	34	€/EMP

Solde sur Coût Alimentaire **32** €/EMP

Marge brute atelier

12 875 €

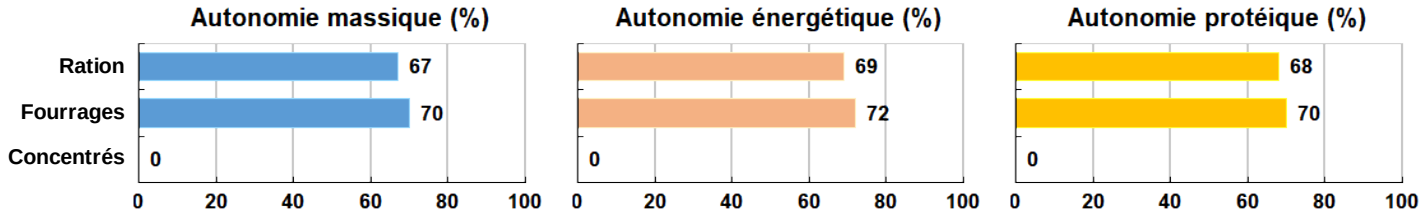
32 €/EMP

215 €/UGBO

€/ha SFPO

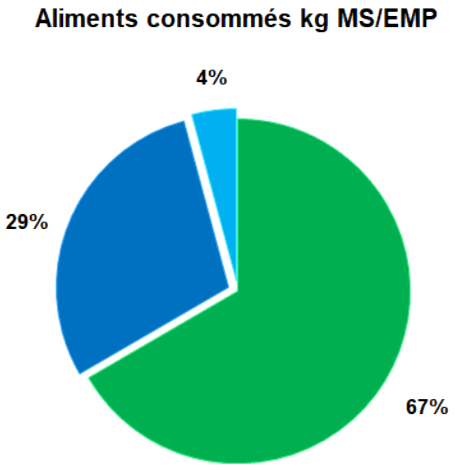
AUTONOMIE ALIMENTAIRE

Ovins viande



	kg MS/EMP
Herbe pâturée y.c. dérobées et parcours (estimatio	383
Herbe récoltée produite et utilisée (y.c. dérobées)	0
Autres fourrages récoltés produits et utilisés	0
Fourrages achetés utilisés	168

Quantité de MS d'herbe pâturée / total fourrages	70	%
Quantité de MS d'herbe utilisée / total fourrages	100	%



	kg MS/EMP
Concentrés produits	0
Concentrés achetés	24
Total concentrés	24

Part de MS concentrés / MS totale ration	4	%

LES RESULTATS ECONOMIQUES 2025

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025 — Régime fiscal : Réel simplifié sur option

PRODUIT BRUT TOTAL (PB) 128 810 €

Ovins viande	**(29 % PB)**	**37 050**
Ventes		**28 450**
198 Tardons maigres (à 110 €/tête)		21 780
44 Brebis de réforme (à 40 €/tête)		1 760
1 Béliers de réforme		50
Indemnisation dégâts prédation		4 860
Achats d'animaux		**-600**
1 Béliers pour reproduction		-600
Aides		**9 200**
Aide Ovine : 400 têtes à 23,00 €		9 200
Produits non affectables	**(71 % PB)**	**91 760**
Aides		**91 760**
Aides découplées Base : 301 ha à 113,00 €		34 013
Indemnité compens handicap		20 140
Aide découplée Ecorégime : 301 ha à 63,39 €		19 080
Aide Protection pour Prédation		16 000
Aide découplée Redistributive : 52 ha à 48,58 €		2 526

CHARGES 74 451 €

Charges opérationnelles	**(19 % PB)**		**24 175**
Troupeau (60 UGB ovins viande)	403	€/UGB	**24 174**
Fourrages achetés	227	€/UGB	13 637
Concentrés	68	€/UGB	4 050
Frais d'élevage	60	€/UGB	3 621
Frais vétérinaires	35	€/UGB	2 123
Prestation herbivores par un tiers	12	€/UGB	743
Surfaces fourragères (480 ha SFT : dont 480 ha SP)			**1**
Autre			1
Charges de structure (hors amortissements et frais financiers)	**(39 % PB)**		**50 276**
Main-d'oeuvre (MSA + salaires)	40	€/ha ST	19 292
Foncier	6	€/ha ST	3 027
Matériel	25	€/ha ST	11 797
Bâtiments et installations	3	€/ha ST	1 238
Autres charges	31	€/ha ST	14 922

EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION (42 % PB) 54 359 €

54 359 €/UMO (1 UMO exploitant)

Annuités	**(4 % EBE)**		**1 966 €**
Remboursement de capital			1 695
Frais financiers long et moyen terme (LMT)			271
Frais financiers court terme (CT)			**0 €**

Amortissement			**7 350 €**
Matériel	11	€/ha	5 200
Bâtiments et installations	36	€/UGB	2 150
Frais financiers (LMT et CT)			**271 €**

DISPONIBLE POUR EXPLOITANT ET L'AUTOFINANCEMENT 52 393 €

52 393 €/UMO

RESULTAT COURANT (36 % PB) 46 738 €

46 738 €/UMO

Total actif hors foncier			€	Valeur ajoutée nette (hors aides)	-31 495 €/UMO
			€/UMO	EBE hors foncier / actif hors foncier	%
Animaux	%	Bâtiments et installations	%	Taux d'endettement hors foncier	%
Matériel	%	Autres immobilisations	%	Trésorerie nette globale	0 €

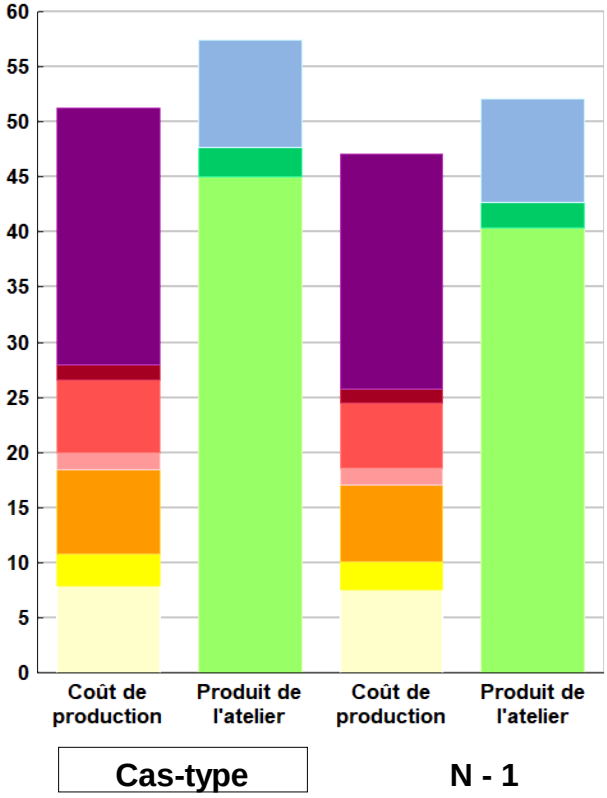
Coût de production de l'atelier Ovins viande

Résultats avec conventions nationales - Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Productivité	Cas-type	N - 1	Ecart
Production équivalente d'agneaux (kgc)	2 245	2 422	-177
Main-d'oeuvre à rémunérer (UMO)	1,30	1,30	0,00
Productivité MO rémunérée (kgc/UMO)	**1 727**	1 863	-136

	Cas-type	N - 1	Ecart
	€ / kg de carcasse d'agneaux		
Coût de production total	**51,2**	47,1	4,1
Travail	23,3	21,3	2,0
Foncier et capital	1,4	1,3	0,1
Frais divers de gestion	6,6	5,9	0,7
Bâtiments et installations	1,6	1,5	0,1
Mécanisation	7,6	7,0	0,6
Frais d'élevage	2,9	2,6	0,3
Approvisionnements des surfaces	0,0	0,0	0,0
Alimentation des animaux	7,9	7,5	0,4
	€ / kg de carcasse d'agneaux		
Produit total	**57,4**	52,1	5,3
Prix agneaux	9,7	9,4	0,3
Autres produits	2,7	2,3	0,4
Aides	45,0	40,4	4,6

€ / kg de carcasse d'agneaux



Approche comptable	Cas-type	N - 1	Ecart
Coût de production €/kgc	51,2	47,1	4,1
Prix de revient €/kgc	3,5	4,5	-1,0
Rémunération permise €/kgc	26,0	23,0	3,0
Rémunération permise nb SMIC/UMO	2,63	2,54	

Prise en compte des amortissements et rémunération de tous les facteurs de production (travail, capitaux propres et terres en propriété).

Approche trésorerie	Cas-type	N - 1	Ecart
Coût de fonctionnement €/kgc	48,7	44,8	3,9
Prix de fonctionnement €/kgc	1,0	2,1	-1,1
Trésorerie permise €/kgc	28,5	25,3	3,2
Trésorerie permise nb SMIC/UMO	2,88	2,80	

On remplace les amortissements par le capital d'emprunts remboursés et on ne rémunère pas les capitaux propres et les terres en propriété.

Animaux vendus	%	Poids à la vente	Prix de vente	Prix de revient	Prix de fonctionnement
198 Agneaux maigres	100,0	29 kgv/tête	110 €/tête	40 €/tête	11 €/tête

Coût de production de l'atelier Ovins viande - Pour en savoir plus

	Cas-typ	N - 1	Ecart
	€ / kg de carcasse		
Coût de production total	51,17	47,14	4,03
Travail			
Salaires et charges salariales	3,50	3,24	0,26
Rémunération du travail exploitant (CS)	19,82	18,08	1,74
Foncier et Capital			
Fermage et frais du foncier	1,24	1,14	0,10
Rémunération terres en propriété (CS)	0,00	0,00	0,00
Amortissements améliorations foncières	0,00	0,00	0,00
Frais financiers	0,12	0,11	0,01
Rémunération capitaux en propriété (CS)	0,00	0,00	0,00
Frais divers de gestion			
Transports, assurances, frais de gestion	6,57	5,94	0,63
Autres amortissements	0,00	0,00	0,00
Bâtiments et installations			
Eau	0,00	0,00	0,00
Électricité et gaz	0,08	0,08	0,00
Entretien et location des bâtiments	0,55	0,50	0,05
Amortissements bâtiments-installations	0,96	0,89	0,07
Mécanisation			
Travaux par tiers	0,00	0,00	0,00
Carburants et lubrifiants	2,75	2,62	0,13
Entretien du matériel	1,91	1,72	0,19
Achat de petit matériel	0,60	0,55	0,05
Crédit bail	0,00	0,00	0,00
Amortissements matériel	2,32	2,15	0,17
Frais d'élevage			
Frais vétérinaires	0,95	0,86	0,09
Frais repro, identification, GDS, cont perf	1,94	1,77	0,17
Achats de litière	0,00	0,00	0,00
Frais de transformation et com.	0,00	0,00	0,00
Approvisionnements des surfaces			
Engrais et amendements	0,00	0,00	0,00
Semences	0,00	0,00	0,00
Autres charges végétales	0,00	0,00	0,00
Alimentation des animaux			
Achats de concentrés et minéraux	1,80	1,69	0,11
Achats de fourrages et mise en pension	6,07	5,81	0,26

Résultats avec conventions nationales

Main-d'oeuvre	Cas-typ	N - 1	Ecart
Exploitant (UMO)	1,00	1,00	0,00
Salariée (UMO)	0,30	0,30	0,00
Total main-d'oeuvre à rémunérer	1,30	1,30	0,00
dont pour transformation et com.			
Main-d'oeuvre bénévole			

Production équivalente d'agneaux carcasse (%)			
Agneaux lourds ou vendus en kgc	0,0	0,0	
Autres agneaux vendus	100,0	100,0	
Agneaux achetés pour l'engraissement	0,0	0,0	
Achats de reproducteurs	0,0	0,0	
Variation d'inventaire agneaux	0,0	0,0	
Production équivalente (kgc) /EMP	5,61	6,06	-0,45

Produit de l'atelier		Cas-typ	N - 1	Ecart
		€ / kg de carcasse		
Prix agneaux		9,70	9,40	0,30
Autres produits		2,70	2,28	0,42
Aides	couplées et autres	11,23	10,24	0,99
	découplées	24,78	21,83	2,95
	deuxième pilier	8,97	8,32	0,65

Données complémentaires	Cas-typ	N - 1	Ecart
	€ / kg de carcasse		
Total charges courantes	28,07	26,03	2,04
Total amortissements	3,27	3,04	0,23
Total charges supplétives (CS)	19,82	18,08	1,74
Coût production hors charges sup.	31,35	29,06	2,29
Annuités	0,88	0,81	0,07
Charges sociales exploitants	5,10	4,91	0,19

	Cas-typ	N - 1	Ecart
Céréales intra-consommées (ha)	0,0	0,0	0,0

Résultats économiques atelier	Cas-type	N - 1	Ecart
Excédent brut €/UMO	54 356	51 189	3 167
Excédent brut €/kgc	24,21	21,14	3,07
Revenu (RCAI) €/UMO	58 180	55 458	2 722
Revenu disponible €/UMO	52 390	49 222	3 169

Hypothèses retenues Taux d'intérêt des capitaux propres (%) 2,16 Montant du fermage des terres en propriété (€/ha) 5

Rémunération €/UMO 44 502 = [SMIC net 17 116] x [coef "SMIC brut" 1,30] x [nb de SMIC/UMO 2,00]



Cas-type ovins viande
PACA - Drôme - Isère

Grand pastoral spécialisé maralpin

Agnelage x1 - tardons semi-finis

REF. 0924T1011 / MARALPIN - RÉSULTATS CAMPAGNE **2025**
Groupe : OV spécialisé pastoral individuel

Contacts :

Benoit ESMENGIAUD - CA 04 - besmengiaud@alpes-maritimes.chambagri.fr
Rémi LECONTE - MRE PACA - r.leconte@mre.paca.fr
Maxime MAROIS - IDELE - maxime.marois@idele.fr

Crédits photos :

Ce document a été généré à partir de la base de données DIAPASON. L'outil DIAPASON est utilisé pour le suivi des fermes de référence des secteurs élevage et grandes cultures. Il permet de stocker et de calculer de façon harmonisée les données de fonctionnement et les indicateurs de résultats des exploitations et des cas-types élaborés par les équipes.

Le dispositif partenarial INOSYS Réseaux d'élevage a pour objectif de produire des références sur les systèmes d'élevage. Il s'appuie sur un réseau d'environ 1400 exploitations suivies par près de 200 conseillers des Chambres d'agriculture et de divers organismes animés par l'Institut de l'Elevage. Basé sur une approche globale des systèmes, ces exploitations font l'objet d'un recueil de données harmonisé portant sur un large spectre de domaines techniques et économiques, permettant d'évaluer leur impact au plan environnemental et d'analyser leurs trajectoires collectives dans la durée. Ses productions (références, cas-types, ...) alimentent le conseil et la formation des éleveurs et des candidats à l'installation, et contribuent à diffuser les concepts de multiperformance, de vivabilité et de résilience des exploitations.
En savoir plus

Avertissement

Les chiffres concernant le coût de production ou le prix de revient contenus dans cette publication ne peuvent pas être considérés comme des indicateurs de référence pour la contractualisation calculés par IDELE dans le cadre prévu par la loi EGALIM 2.
Pour en savoir plus :
Indicateurs de référence pour la contractualisation

Date d'édition :
Novembre 2026

Avec le soutien financier de :

Confédération Nationale de l'Elevage CNE

Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale développement agricole et rural CASDAR
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE DE L'AGRO-ALIMENTAIRE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE

RÉGION SUD PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR